

**Observatoire des  
contributions de la filière  
Semences et plants pour  
favoriser l'agroécologie et la  
biodiversité**



**semae**

Toutes les semences pour demain

**Contexte :**

La direction des Services à la filière a travaillé à la création d'un observatoire des contributions de la filière Semences et plants pour favoriser l'agroécologie et la biodiversité. Ce projet entraine dans le cadre du plan d'action « Horizon 2024 ». La première phase de ce travail s'est inscrite dans un stage de fin d'étude en double master ENSAIA – Université de Dijon.

**Méthodologie :**

La première étape a été de lister l'ensemble des contributions possibles des acteurs de la filière, par un travail bibliographique et de rencontre avec différents experts et parties prenantes. Ces contributions possibles listées ont été traduites en indicateurs. La possibilité de récupération des données (qui plus est de façon récurrente) pour nourrir ces indicateurs a été l'étape finale pour la construction de cet observatoire.

Dans ce document est présentée la liste des indicateurs finalement retenus comme représentatifs de l'implication de la filière et pour lesquels l'information est ou sera prochainement disponible et reproductible. Ces indicateurs ont pour vocation d'être mis à jour périodiquement et leur liste pourra être amenée à évoluer.

**Définitions :**

-La définition de l'agroécologie retenue ici est « la science de l'utilisation de l'écologie en agriculture, c'est-à-dire l'utilisation et le renforcement des fonctionnalités de l'écosystème comme moyen de production ». Il s'agit d'une définition relativement restreinte de l'agroécologie qui se concentre uniquement sur les pratiques agricoles permettant de renforcer les services écosystémiques.

-La définition de la biodiversité retenue ici est « l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Ce terme comprend également les interactions des espèces entre elles et avec leurs milieux. » (Office Français de la Biodiversité, 2024).

Dans le contexte de l'adaptation de l'agriculture au changement climatique et à la réduction de l'usage des produits phytosanitaires, les enjeux de l'agroécologie et de la préservation de la biodiversité doivent être intégrés par toutes les filières agricoles. Pour orienter au mieux les décisions en leur faveur, la filière Semences et plants doit avant tout faire le point sur la manière dont elle influence ou pourrait influencer ces deux thèmes, et c'est l'objet de cet observatoire. Les indicateurs retenus couvrent les domaines suivants :

- Recherche agronomique
- Mise à disposition de variétés adaptées à l'agroécologie
- Mode de production au champ des semences
- Formation des acteurs de la filière
- Mise à disposition des utilisateurs de semences d'une diversité d'espèces et de variétés
- Conservation des ressources phylogénétiques

# 1) Observatoire des contributions de la filière pour le développement de l'agroécologie

## La recherche agronomique

Pour réussir une transition vers un modèle agricole favorisant davantage l'agroécologie, il est essentiel d'établir de nouvelles références scientifiques. La filière produit des connaissances spécifiques à la production de semences via la recherche privée menée par les entreprises de sélection variétale et de production de semences et par des programmes techniques interprofessionnels. Les approches agroécologiques font aujourd'hui partie intégrante des axes de recherche de la filière. Seront ici comptés les actions techniques des programmes de recherche interprofessionnels<sup>1</sup> spécifiques à la production de semence et incluant une dimension agroécologique. Il peut s'agir de d'axes agronomiques sur le biocontrôle, sur les plantes de services ou les plantes compagne, par exemple. Il convient de garder à l'esprit que les producteurs de semences peuvent bien sûr utiliser les connaissances en agroécologie issu de la recherche agronomique non-spécifique aux semences. Les entreprises de sélection et de production de semences font également de la recherche sur ce thème mais ce type de contribution n'apparaît pas dans cet observatoire.

Nombre d'actions techniques au sein des programmes de recherche spécifiques à la production de semences incluant une dimension agroécologique :

2023	2024
43	45

➔ L'évolution favorable du nombre de projets de recherche agronomique intégrant une dimension agroécologique est le reflet d'une volonté de la filière d'inclure ce type de pratiques dans l'avenir de la production de semences.

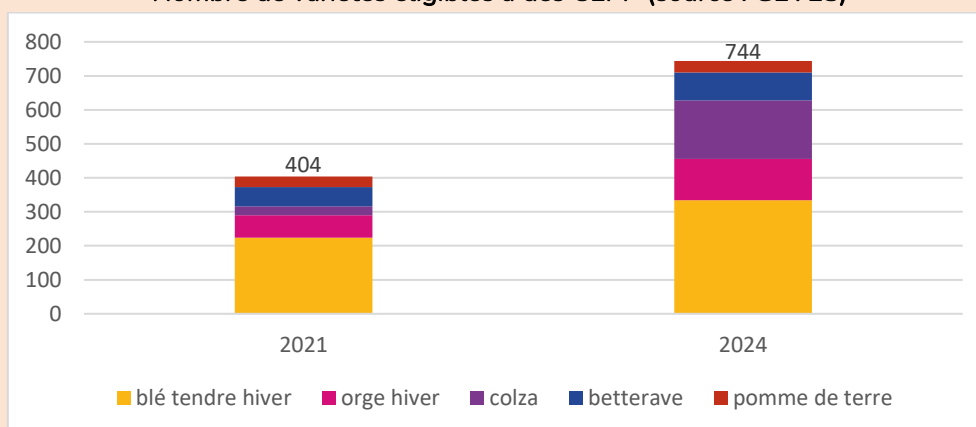
## Offre variétale adaptée

Les semences sont les outils de production des agriculteurs et maraîchers et doivent être adaptées à toutes les pratiques, y compris aux pratiques agroécologiques. Nous avons cherché à observer ici si l'offre variétale à disposition des utilisateurs de semences répond aux besoins en semences des agriculteurs et maraîchers pratiquant l'agroécologie. Les caractéristiques variétales d'intérêt pour l'agroécologie sont : la rusticité, les résistances (aux stress biotiques et abiotiques, la diversité morphologique et de précocité, l'aptitude à l'association, le caractère local, etc. Bien qu'ils puissent utiliser des semences inscrites dans n'importe lequel des catalogues des variétés des pays de l'Union Européenne (UE), nous nous concentrerons sur l'offre variétale française, représentées par le Catalogue français<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Programmes d'actions techniques de SEMAE en lien avec la FNAMS, la FN3PT, la FNPSMS, l'ANAMSO, Prosemail, Hemp It, Ceteal, Linea, en collaboration avec les instituts de recherche comme Arvalis, l'INRAE, etc.

<sup>2</sup> Le seul pour lequel nous disposons ou pourrions disposer prochainement des informations attendues.

Nombre de variétés éligibles à des CEPP (source : GEVES)



Le dispositif de Certificat d'économie de produits phytopharmaceutiques (CEPP) est un mécanisme innovant, qui permet de dynamiser la diffusion des pratiques économes en produits phytopharmaceutiques pour les exploitants agricoles, tout en veillant à la performance économique des exploitations. Les distributeurs doivent mettre en place des mesures standardisées dans des fiches-actions, qui peuvent être relatives au machinisme, à l'efficacité des traitements phytosanitaires, à la conduite de culture ou encore au choix variétal. Le droit à CEPP d'une variété est fonction de ses comportements face aux maladies, à la verse et aux ravageurs, et c'est le GEVES et Arvalis qui mettent à jour la liste des variétés chaque année.

- ➔ Il est ici retenu que la mise à disposition de nouvelles variétés permettant de réduire l'utilisation des produits phytosanitaires est une contribution de la filière Semences et plants à des pratiques allant dans le sens de l'agroécologie, et que l'évolution à la hausse du nombre de variétés éligibles à des CEPP en est le reflet.

#### Notes moyennes de résistances aux maladies des variétés inscrites au Catalogue français

Nombre de variétés rustiques inscrites au Catalogue français / produites donc mises à disposition des utilisateurs de semences

*Ces deux indicateurs seront disponibles prochainement<sup>3</sup>.*

Dans son rapport de référence « Quelles variétés pour l'agroécologie ? », le Comité technique permanent de la sélection (CTPS) définissait en 2021 les caractéristiques variétales favorables à l'agroécologie. Parmi elles, on trouve les résistances aux maladies et la rusticité<sup>4</sup>.

- ➔ L'augmentation des notes de résistance dans les essais pour inscription de nouvelles variétés et du nombre de variétés nouvelles dites « rustiques » montrera la volonté des obtenteurs de mettre à disposition des variétés nécessitant moins d'intrants et s'adaptant mieux au changement climatique, ce qui est en accord avec les pratiques agroécologiques.

<sup>3</sup> L'information existe mais la base de données nécessaire à la récupération de ces données n'est pas encore consolidée ni accessible (GEVES)

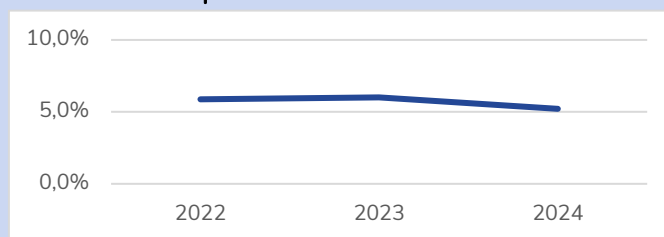
<sup>4</sup> une variété rustique est généralement définie comme une plante capable de résister aux variations des conditions abiotiques et biotiques

## Mode de production des semences au champ

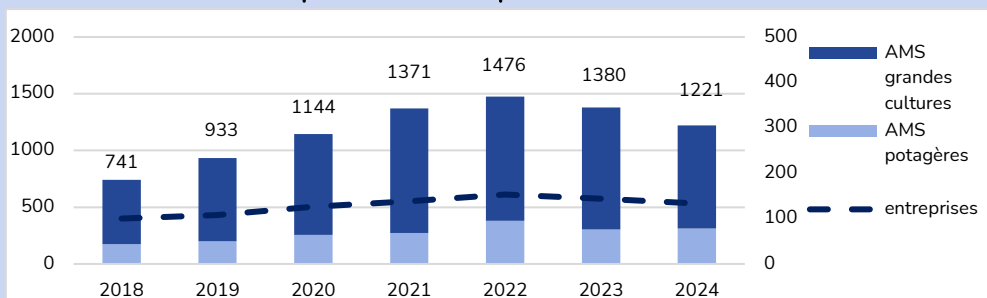
Des pratiques agroécologiques en productions de semences existent, telles que les associations de cultures, l'utilisation des plantes de services, la mise en place de buttes stratifiées, de bandes enherbées ou fleuries favorables à la pollinisation, etc. Ces pratiques sont largement diffusées au sein des acteurs de la production de semences. Cependant, le manque de données disponibles ne permet hélas pas d'évaluer directement l'importance de ces pratiques via des indicateurs. Il n'existe en effet pas de relevé des pratiques agricoles de l'ensemble des agriculteurs, ni de relevé de biodiversité assez fin pour pouvoir établir des liens entre les pratiques des agriculteurs-multiplicateurs de semences (AMS) et l'état de la biodiversité sur un territoire donné.

A défaut, et pour pallier l'absence de données exhaustives sur les pratiques citées, le choix a été fait d'évaluer l'importance de cette contribution via les labels et les marques de qualité associés à l'agroécologie que sont la certification « Agriculture Biologique » (AB) et les marques « Bio Cohérence », « Demeter » et « Nature et Progrès ». Les cahiers des charges de ces labels et marques sont reconnus pour promouvoir l'approche agroécologique et préserver les ressources naturelles, via l'interdiction de l'utilisation de produits chimiques de synthèse, l'adoption de méthodes de culture alternatives telles que des rotations longues, la lutte intégrée contre les ravageurs, et l'utilisation de fertilisants naturels.

### Part des surfaces en multiplication de semences en France conduites en AB



### Nombre d'entreprises et d'AMS produisant des semences en AB



### Nombre d'AMS engagés dans des labels classés « d'intérêt agroécologique »

79 agriculteurs-multiplicateurs sont engagés dans les marques et labels correspondants \* en 2023, soit moins de 0,5% des AMS.

*L'évolution de cet indicateur sera observée dans les années à venir.*

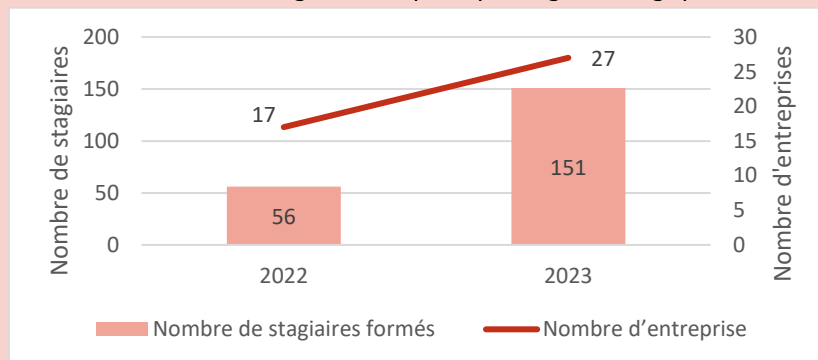
\* : Bio-cohérence, Demeter et Nature et Progrès

- ➔ Après avoir connu une croissance importante pendant vingt ans, le nombre d'acteurs produisant des semences en AB recule en 2023 et en 2024. Ce n'est pas le reflet d'un désintérêt pour la production de semences en AB mais bien d'une adaptation conjoncturelle à l'évolution générale du marché « Bio » en France. En 2023, le nombre d'AMS engagés dans des labels privés d'intérêts agroécologiques était encore très marginal.

## Formation des acteurs de la filière

L'assimilation de connaissances sur l'agroécologie est essentielle pour que les acteurs de la filière prennent en compte ces concepts au quotidien. Dans la même logique que pour la recherche (page 2), les producteurs et sélectionneurs de semences peuvent bien sûr suivre des formations en agroécologie non-spécifiques à la production de semences et appliquer ensuite les connaissances acquises dans leur activité. Mais nous nous intéressons ici aux formations spécifiques à la semences intégrant des notions en lien avec des pratiques agroécologiques.

### Nombre d'entreprises et nombre de stagiaires suivant des formations spécifiques à la production de semences<sup>5</sup> intégrant des pratiques agroécologiques



- Ces indicateurs sont représentatifs de l'implication croissante des acteurs de la filière dans l'adoption de pratiques agroécologiques. Plus il y aura d'acteurs de la filière Semences et plants formés à l'agroécologie, plus ces pratiques seront appliquées, de l'amont à l'aval de la filière.

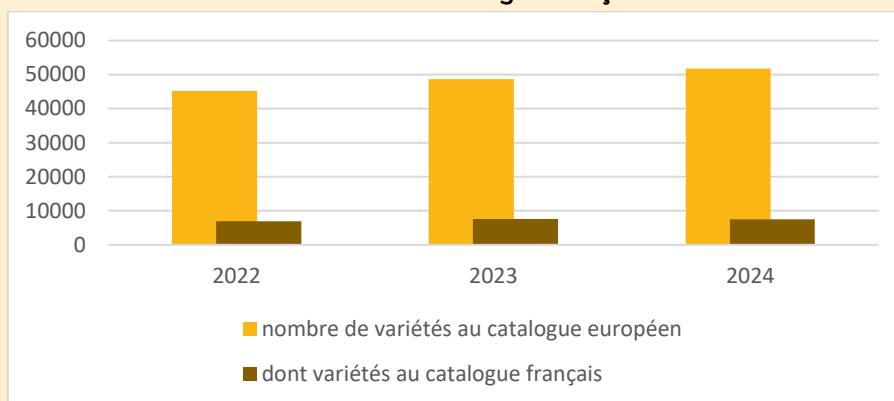
## 2) Observatoire des contributions de la filière Semences et plants pour favoriser la biodiversité

### Nombre de variétés mises à disposition des utilisateurs de semences

Avant d'être commercialisées, les nouvelles variétés doivent subir des tests afin de pouvoir être inscrites sur une des listes du Catalogue officiel français des variétés ou au Catalogue communautaire lorsqu'il existe pour l'espèce considérée. Le Catalogue communautaire reprend l'ensemble des catalogues nationaux européens et répertorie ainsi toutes les variétés autorisées à la commercialisation sur le territoire de l'UE..

<sup>5</sup> SEMAE-Formation est le seul organisme de formation proposant une offre spécifique à la sélection et la production de semences.

### nombre de variétés inscrites au catalogue français et communautaire



On note entre 2023 et 2024 une hausse de 6% du nombre de variétés inscrites au Catalogue communautaire, et une baisse de 1% du nombre de variétés inscrites au catalogue Français.

→ Le nombre de variétés aux Catalogues est ainsi le reflet de la biodiversité variétale mise à disposition des agriculteurs, éleveurs, maraîchers, jardiniers et professionnels du paysage. Plus ce nombre est élevé, plus l'offre variétale peut grandir au profit de la biodiversité cultivée.

## Conservation

Les ressources phylogénétiques sont une composante essentielle de la biodiversité cultivée. Leur maintien permet entre autres de disposer d'un réservoir de diversité à partir duquel peuvent être sélectionnées de nouvelles variétés avec, par exemple, une meilleure tolérance à la sécheresse ou à la salinité, une meilleure résistance aux bioagresseurs (maladies et ravageurs) ou de meilleure qualité nutritionnelle. Il est primordial de les préserver, de les étudier et de les partager. Nous cherchons ici à observer l'évolution de l'activité et des acteurs de la conservation et l'utilisation durable des ressources phylogénétiques (en excluant ici l'activité des sélectionneurs privés).

### Nombre d'acteurs de la conservation des ressources biologiques<sup>6</sup>

	Période 2014-2019
Centre de ressources biologique (CRB)	18
Réseau national de coopération	17
Centre régionale de ressources génétiques (CRRG)	9
Association consacrée à la conservation ou à la promotion et la valorisation de la biodiversité cultivée	250
Groupement d'intérêt économique et environnemental engagé dans des réseaux de coopératives qui mettent en avant des variétés anciennes et locales	13

<sup>6</sup> Données GEVES (<https://www.geves.fr/wp-content/uploads/Rapport-RPG-v23-Juin-2023.pdf>) sur la période 2014-2019. Ces informations ont été obtenues par enquête et reflètent des niveaux de participation et d'engagement très variables selon les acteurs. Elles ne sont par conséquent pas exhaustives et ne représentent ni l'intégralité de la richesse du patrimoine végétal agricole en France, ni l'ensemble des acteurs impliqués dans la conservation et la valorisation des ressources phylogénétiques sur le territoire français. En particulier, aucune donnée n'est disponible sur les actions menées par les groupements d'agriculteurs impliqués dans des programmes de gestion à la ferme ou de sélection participative, et très peu sur les programmes de conservation mis en place par les gestionnaires d'espaces naturels.

### Nombre d'accessions dans les Centres de ressources biologiques

	Période 2014-2019
Nombre d'accessions présentes dans les collections dans les CRB	120 000
Nombre d'accessions des CRB mises à disposition de la recherche et de la création variétale publique et privée	33 400

➔ Les données pour la construction de ces indicateurs ne sont disponibles à date que pour une période donnée. Plus les valeurs augmenteront, plus les acteurs de la conservation seront nombreux et plus les ressources phylogénétiques seront disponibles et partagées pour l'utilisation, la diffusion, mais également la création de nouvelles variétés.

## Tableau récapitulatif des indicateurs retenus pour l'observatoire des contributions de la filière Semences et plants en faveur de l'agroécologie et de la biodiversité

Année d'observation de l'indicateur	Année 1	Année 2	évolution
Nombre d'actions techniques au sein des programmes de recherche spécifiques à la production de semences incluant une dimension agroécologique	43	45	
Nombre de variétés éligibles à des CEPP	404	744	
Evolution des notes moyennes de résistances aux maladies des variétés inscrites au Catalogue français	N.D.	N.D.	N.D.
Nombre de variétés « rustiques » inscrites au Catalogue français	N.D.	N.D.	N.D.
Part des surfaces en multiplication de semences en France conduites en Agriculture Biologique (AB)	6%	5,2%	
Nombre d'agriculteurs multipliant producteurs des semences en AB	1380	1221	
Nombre d'entreprises multipliant producteurs des semences en AB	144	133	
Nombre d'agriculteurs-multiplieurs engagés dans des labels d'intérêts agroécologiques	79	N.D.	N.D.
Nombre d'entreprises finançant des formations spécifiques à la production de semences intégrant des pratiques agroécologiques	17	27	
Nombre de stagiaires suivant des formations spécifiques à la production de semences intégrant des pratiques agroécologiques	56	151	
Nombre de variétés inscrites au catalogue français	7582	7507	
Nombre de variétés inscrites au catalogue communautaire	41153	44261	
Nombre d'acteurs de la conservation des ressources phylogénétiques	307	N.D.	N.D.
Nombre d'accessions maintenues au sein des CRB	153400	N.D.	N.D.